

Des conseillers immobiliers à Maché.



Audrey est présente sur la commune depuis Avril 2019 et pour encore mieux vous accompagner, Bleuet l'a rejointe en Avril 2020.

Vous avez un projet immobilier ? N'hésitez pas à les contacter, résidant tout comme vous sur la commune de Maché, ils connaissent parfaitement le secteur.

L'accompagnement :

De A à Z et 7j/7, ils commenceront par vous offrir l'estimation sur la base d'une relation de confiance et en toute transparence. Ils s'occuperont absolument de toute la procédure de vente qui commence par l'estimation, en passant par les visites puis le compromis et en finissant par l'acte authentique.

Cela peut être un vrai casse-tête pour vous mais pas pour eux car l'immobilier c'est leur métier !

Contact :

Audrey GILQUEL
tel:07 83 40 54 18
Mail : audrey.gilquel@capifrance.fr
Site web:www.capifrance.fr/audrey.gilquel

Bleuet GILQUEL
tel:07 83 36 14 04
Mail : bleuet.gilquel@capifrance.fr
www.capifrance.fr/bleuet.gilquel



Travaux de la mise en 2x2 voies et du futur viaduc

Dans le cadre de la mise en 2X2 voies de la RD 948 (entre Aizenay et Challans), un viaduc est en cours de réalisation sur la Vie. Les travaux vont durer quelques mois et la mise en service est prévue pour le début d'année 2022. Le viaduc culminera à plus de 4 m du niveau de l'eau et mesurera 113.40 m de long.



Edition n° 19 - Novembre 2020

Numéro d'astreinte

Une ligne d'astreinte a été mise en place pour pouvoir répondre à « toute urgence ou situation particulière » en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Grâce à ce numéro unique, vous serez en contact direct avec le maire ou un adjoint, 24h/24 et 7j/7. Ce numéro ne remplace pas les services de secours comme les pompiers, la gendarmerie ou autre.

En cas de besoin, veuillez appeler au : **06 22 29 13 49**

Stages seniors à la prévention routière

La Communauté de Communes Vie et Boulogne organise des sessions de conduite pour les conducteurs âgés de 60 ans et plus, 3 demi-journées de stage concernant la prévention routière. Les sessions auront lieu les 22, 23 février et le 10 mars 2021.

Vous pouvez vous inscrire à partir de janvier 2021, par téléphone au 02 51 31 60 09 ou par mail à accueil@vieetboulogne.fr.



Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées le 23 et 24 octobre 2020. Cela a permis des échanges entre l'équipe municipale et environ 50 habitants de notre commune. Le dialogue a été très constructif et chacun a pu aborder les sujets qu'ils souhaitaient. Parmi ces sujets, citons :

- les problèmes de sécurité routière avec les vitesses excessives des véhicules. La municipalité a évoqué les projets d'équipements envisagés sur le boulevard des Capucines. Autre point sensible : le lieu-dit du Verger. Le sujet du stationnement dans la commune a également été débattu.
- Les chiens en liberté. En effet, les utilisateurs des sentiers et chemins se plaignent de croiser régulièrement des promeneurs accompagnés de leurs chiens non tenus en laisse.
- Les futurs projets sur la commune : la réhabilitation du Bouchon, les équipements sportifs, le viaduc de la Vie...

Le conseil municipal remercie chaleureusement tous les participants d'avoir enrichi le débat. Ce moment de citoyenneté permet à chacun de s'exprimer. L'équipe municipale organisera d'autres événements semblables.

Grippe Aviaire.

En raison des cas de grippe aviaire répétés chez les oiseaux sauvages, il est demandé à chaque propriétaire de basse-cour de confiner les volailles (elles aussi !) pour ne pas créer de contact avec la faune sauvage. Il est également exigé de mettre à l'abri les points d'abreuvement et d'alimentation.



Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

AVERTISSEMENT
Influenza aviaire hautement pathogène

Travaux de rénovation du calvaire du Sacré Cœur et du monument aux Morts

Des travaux de remise en état ont été réalisés sur le Monument aux Morts, rue du Calvaire en Octobre 2020. Cela concerne la réfection d'enduit, jointoiement de pierres, briquetage des poteaux et repositionnement des marches en pierre. Les travaux du Calvaire du Sacré Cœur, route d'Aprémont, se feront en début d'année 2021.



RÉSEAU COMMUNAUTAÏQUE - VIE ET BOULOGNE

PRÊTS

à emporter



1

JE RÉSERVE MES DOCUMENTS...

- Sur mediatheques.vieetboulagne.fr avec mon compte lecteur
- ou par téléphone

2

JE PRENDS RENDEZ-VOUS...

- ... quand la médiathèque me contacte pour le retrait des documents

3

JE RÉCUPÈRE...

- ... mes réservations à la médiathèque de retrait, muni de ma carte d'abonné. J'en profite pour retourner les documents en ma possession.

! Je coche le motif « Retrait de commande » sur mon attestation de déplacement



Modalités

Pour plus d'informations : mediatheques.vieetboulagne.fr

Dans quelles médiathèques réserver et retirer des documents ?

- Aizenay 02 51 31 88 41
- Bellevigny (Belleville-sur-Vie) 02 51 24 37 96
- La Genétouze 02 51 31 24 76
- Les Lucs-sur-Boulogne 02 51 34 61 83
- Le Poiré-sur-Vie 02 51 31 89 02 (Bourg et Le Beignon-Basset)
- Saint-Denis-la-Chevassse 02 51 41 31 96

Combien de documents puis-je réserver ?
Jusqu'à 10 documents imprimés, 4 DVD, 4 CD, 1 liseuse et 2 partitions par abonné.

Combien de temps puis-je les conserver ?
4 semaines

Communauté de Communes Vie et Boulogne
Réseau Communautaire
VIE et BOULOGNE
reseauccvb@biblio-vieetboulagne.fr - 02 51 31 69 94



Un registre des personnes isolées et/ou vulnérables en création

Un recensement des **personnes âgées ou adultes en situation de handicap, isolées et particulièrement vulnérables** est en cours dans la commune.

Depuis 2014 et conformément au Code de l'action sociale et de la famille, la mairie est tenue de tenir un registre des personnes isolées. Il permet aux personnes inscrites d'être contactées ou visitées en cas de situation exceptionnelle telle que canicule, intempéries ou, comme c'est le cas actuellement, de crise sanitaire.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus.
- les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. La demande peut également émaner d'un tiers : personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc...) ou morale (service de soins à domicile, associations, etc...). Elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel).

Si vous êtes une personne vulnérable et / ou isolée ou si vous souhaitez signaler une personne fragile, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Election du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet d'intégrer les jeunes à la vie sociale et citoyenne dans la commune. Le conseil, constitué de 8 membres, est renouvelé par moitié chaque année au niveau CM1.

Le projet a débuté en Octobre dernier par la présentation des objectifs d'un CMJ, aux enfants de CM1 et CM2, par Monsieur le Maire, Frédéric Rager, et son adjointe chargée de la jeunesse et référente du CMJ, Céline Néau.

Les enfants avaient jusqu'au 31 Octobre pour déposer leurs candidatures en mairie. Le 5 Novembre dernier, 17 candidats ont présenté leur projet de campagne face à leurs camarades de classe. Différents thèmes sont principalement ressortis de la part des candidats, tels que : la programmation de rencontres intergénérationnelles, l'entretien et l'embellissement de la commune et la création d'infrastructures pour les jeunes.

En raison des conditions sanitaires, les élections qui devaient avoir lieu dans la salle du conseil de la mairie, le 8 Novembre dernier, ont été reportées au 13 Novembre au sein de l'école.

Après avoir présenté leur carte électorale aux assesseurs (conseillers municipaux membres de la commission), et signé le registre électoral, 8 enfants ont été élus conseillers municipaux.

A l'annonce des résultats, Monsieur le Maire a remis à chaque nouvel élu, l'écharpe tricolore.

Voici les membres élus :



De gauche à droite : Luka Prieur-Deltour (CM2) / Mélina Le Vézu (CM2) / Loïs Thibaud (CM2) / Malo Corbineau (CM1) / Emma Néau (CM2) / Frédéric Rager (Maire) / Nathan Barré (CM1) / Nina Barbeau (CM1) / Léonie Priou (CM1) / Céline Néau (Adjointe)

La municipalité souhaite tout d'abord, remercier l'ensemble des élèves de l'école St Joseph et particulièrement les 17 candidats qui ont été à la hauteur de ces élections par leur énergie, leur courage et leurs idées.

Un remerciement tout particulier aussi à Elisabeth Baranger, directrice de l'école St Joseph, à Claire et « Monsieur » Jean-Pierre, professeurs des CM1 et CM2, pour leurs accompagnements et leurs collaborations au bon déroulement de ces élections.

La médiathèque de Maché est actuellement fermée mais la CCVB a mis un service en place pour le prêt de livres...N'hésitez pas à l'utiliser !